

**MINISTERE DU TRANSPORT
OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 12 /2017

**APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA
ZONE BORD A QUAI AU PORT DE RADES**

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) se propose de lancer un appel d'offres relatif aux travaux de réfection de la zone bord à quai au port de Radès.

Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables, dès la parution de cet avis, auprès du :

**Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés
- Bâtiment Annexe 2060 - La Goulette
Tél. 71 735300 – Fax 71 735812**

et ce, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cinquante (**50 d**) dinars par versement au compte de l'OMMP N° **03003038011500450394** à la Banque Nationale Agricole, Agence de la Gare maritime - La Goulette et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la BNA.

Sous peine de rejet, les offres doivent être présentées conformément à **l'article (10)** des conditions d'appels d'offres et procédures de passation du marché, et devront parvenir sous plis fermés et scellés par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposés directement au bureau d'ordre central de l'O.M.M.P au plus tard **le Mardi 09 Mai 2017 à 11h00 mn** au nom de :

**Monsieur Le Président Directeur Général
de l'Office de la Marine Marchande et des Ports**

à l'adresse suivante :

**Office de la Marine Marchande et des Ports
Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette**

Le cachet du bureau d'ordre central de l'O.M.M.P faisant foi.

Les participants ayant retiré le cahier des charges sont invités à la séance d'ouverture publique des plis techniques et financiers, et ce, **le Mardi 09 Mai 2017 à 15h00 mn** au secrétariat permanent de la commission des marchés – bâtiment annexe – 1^{er} étage.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

"A NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES N°12/2017"

**« APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA
ZONE BORD A QUAI AU PORT DE RADES »**

L'enveloppe extérieure doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

A- Les documents administratifs :

- 1-** Un cautionnement provisoire ou une caution bancaire d'un montant de Vingt Sept mille dinars (27.000,000 Dinars). Les chèques ne sont pas acceptés,
- 2-** Une fiche de renseignements généraux,

- 3- Original ou copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation fiscale
- 4- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale
- 5- Déclaration sur l'honneur de non influence,
- 6- Déclaration d'engagement d'assurance
- 7- Acte de groupement éventuel,
- 8- Liste des sous-traitants et des travaux à sous-traiter.
- 9- L'original du cahier des charges Volume 1 :C.A.O-C.C.A.P-C.C.T.P + Volume 3 : Dossier des plans, avec paraphe du soumissionnaire sur chaque page, signature, date et cachet du soumissionnaire sur les pages comportant la mention « signature du soumissionnaire »,
- 10- L'original de l'extrait d'inscription du soumissionnaire au Registre de Commerce
- 11- Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément du soumissionnaire **pour l'activité Route Spécialité R0, Entreprise générale ,catégorie 5 sans limite.**

B- Enveloppe A – l'offre technique :

L'offre technique doit contenir les pièces suivantes :

- 1- Liste des projets achevés par le soumissionnaire entre 01/01/2017 et la date limite de réception des offres
- 2- Pièces justificatives des projets
- 3- Liste du personnel que le soumissionnaire compte affecter pour l'exécution des travaux
- 4- Copies certifiées conforme à l'original des diplômes
- 5- CVs du personnel signés par les concernés
- 6- Liste du matériel que le soumissionnaire compte utiliser
- 7- Engagement sur l'honneur que le soumissionnaire affectera au chantier tout le matériel nécessaire à la bonne exécution des travaux
- 8- Planning de réalisation des travaux

Enveloppe B – l'offre financière :

L'offre financière est constituée de :

- La Soumission,
- Le bordereau des prix, et détails estimatifs,
- Le sous détail des prix unitaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de lendemain de la date limite de la réception des offres.

Toute offre parvenant à l'Office de la Marine Marchande et des Ports après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue, de même qu'il ne sera pas tenu compte de toute offre non conforme aux clauses et conditions du dossier d'appel d'offres et de l'avis d'appel d'offres.